

PV de l'audition de Christophe Deloire (Reporters Sans Frontières)

Christophe Deloire est secrétaire général de RSF, et président du Forum sur l'Information et la Démocratie, un groupe d'experts chargé de formuler des recommandations en vue de l'application effective du Partenariat sur l'Information et la Démocratie.

Pour qualifier l'orientation de son travail en matière de lutte contre les discours haineux et la désinformation, il distingue deux stratégies :

- D'un côté, une approche qui vise à identifier les contenus préjudiciables et à tenter de réduire leur influence.
- De l'autre, une démarche plus structurelle qui consiste à **créer des mécanismes positifs pour favoriser le pluralisme de l'information, sa fiabilité.**

C'est cette démarche de régulation par amélioration de l'environnement qui semble la plus pertinente. Elle implique que le secteur professionnel du journalisme se saisisse du problème et mette en place une auto-régulation des médias.

C'est l'objet du **Journalism Trust Initiative**.

Le JTI : une solution au problème du chaos informationnel ?

Avec l'explosion des communications publiques, la capacité du secteur médiatique à se distinguer par le professionnalisme de ses méthodes et sa régulation par des contraintes éthiques a été remise en question. Aujourd'hui, **la logique est délétère : le respect des règles éthiques est un désavantage dans l'espace journalistique.** Pour rééquilibrer cela, il faut redonner un avantage comparatif à ceux qui s'astreignent en matière d'intégrité professionnelle.

Le JTI vise ainsi à créer un **nouveau facteur de distinction du journalisme professionnel**, qui ne dépende **ni des États, ni des plateformes**. Ce ne devrait pas être à eux de dire qui est journaliste.

Les 3 phases de la construction du JTI :

1. Il a d'abord fallu **établir des normes d'auto-régulation** type Organisation internationale de normalisation (ISO). Le processus de normalisation a associé grands médias, syndicats, associations de consommateurs et a repris les normes éthiques, principes de transparence et méthodes professionnelles des journalistes, indépendamment de toute orientation politique. Sur cette base, a été publié en décembre 2019 un rapport d'atelier du Comité Européen de Normalisation.
2. À partir de ce cadre de référence, un **mécanisme de vérification de la conformité des médias** a été développé. Il ne s'agit pas de statuer sur les contenus eux-mêmes ou leur véracité, mais sur les modalités de leur production. Les médias sont d'abord encouragés à s'auto-évaluer, afin de diagnostiquer et éventuellement d'améliorer leurs processus éditoriaux. Ils pourront ensuite demander à ce que leur auto-évaluation fasse l'objet d'un audit indépendant de certification par un organisme tiers agréé.
3. Il faudra ensuite faire en sorte que tous ceux qui prennent des décisions à propos des médias puisse utiliser ces informations sur la manière dont sont produits les contenus. Ainsi, il faut négocier avec les plateformes pour que **l'indexation algorithmique prenne en compte un facteur d'intégrité journalistique**. De même, un travail avec la Fédération Mondiale des Annonceurs et avec certains organes de régulation est en cours, car ils réclament des **indicateurs de confiance**.

Pour résumer, le JTI propose une solution de marché reposant sur le triangle : fonctionnement technologique / éthique journalistique, règles professionnelles / soutenabilité des médias.

L'idée est de participer à la reconstruction de l'espace public par le **rééquilibrage des rapports de force**, et surtout pas de défendre l'industrie existante en empêchant les nouveaux entrants.

À propos des critères de certifications du JTI et du pluralisme :

Pour Christophe Deloire, il faut absolument éviter de donner l'impression qu'il y aurait d'un côté les « détenteurs de la vérité » et de l'autre les ignorants. Plus généralement, s'il est certes nécessaire de réguler le débat public, **il est dangereux que les règles sortent d'une logique « libérale » et prétendent définir la vérité**. Il s'agirait d'une erreur qui ferait courir un danger politique à nos démocraties. Ce serait en effet donner du grain à moudre à la critique univoque des médias (type Trump) et prendre le risque de renforcer la polarisation de la société.

C'est pourquoi les critères du JTI ne prennent pas en considération le contenu, mais cherchent plutôt à **favoriser « l'honnêteté du regard », le respect de certaines règles et valeurs journalistiques**. Plutôt que d'imposer une position, un point de vue, Deloire suggère qu'il n'y a que des présomptions de vérité. Le champ de l'information où elles se font concurrence demande à être régulé selon des principes axiologiquement neutres, et non pas à voir son pluralisme réduit. Cette **régulation par les méthodes** serait le meilleur moyen de chercher collectivement les vérités de fait, et de limiter le nombre « d'hurluberlus ».

Sur les résistances de certains médias :

Si certains médias opposent une résistance intellectuelle au JTI, c'est, selon Christophe Deloire, qu'ils n'ont pas perçu l'évolution que le numérique a imposé au secteur des médias, à savoir la perte de son caractère distinctif. La plupart affirment qu'ils ne sont pas en danger, car ils auraient une « marque forte » et un « travail journalistique sérieux ». Mais à travers cette rhétorique, on constate surtout qu'ils sont **davantage préoccupés par leur propre survie que par l'organisation de l'écosystème médiatique**. Il semble qu'ils aient en fait oublié de se poser une question pourtant inévitable : **comment reconstruire la fonction sociale du journalisme ?**

La thèse défendue par RSF est centrée sur les droits et devoirs du journalisme : elle affirme que le rôle du journalisme est celui d'un **tiers de confiance des sociétés démocratiques**, qui bénéficie d'une **présomption de fiabilité**. Il serait naïf de croire que cette fonction pourrait se restaurer sans des mesures très fortes.

Quelle approche globale pour faire prévaloir la norme démocratique ?

Les sociétés démocratiques sont fragilisées en raison de :

- La polarisation de leur débat public interne.
- **L'avantage comparatif dont bénéficient les sociétés fermées** en raison de la globalisation de l'information (exportation de contenus manipulatoires sous contrôle étatique).

Il faut redonner des outils juridiques aux démocraties pour sortir de l'asymétrie :

- En faisant en sorte que tous les médias qui agissent dans un pays soient soumis aux mêmes obligations légales.
- Dans le rapport aux régimes exportateurs de propagande, il faut développer des mesures inspirées d'un **principe de réciprocité** qui permettraient d'inciter les pays tiers à ouvrir leur espace informationnel, ou nous aiderait à défendre les nôtres.